

### Métiers du pressing

Dernière session 2022



Le titulaire de ce CAP traite les textiles ou d'autres matériaux (cuirs et peaux...). Il maîtrise les techniques professionnelles (détachage, brossage, nettoyage à sec et au mouillé, petits travaux de couture, amidonnage) et l'utilisation des matériels et produits nécessaires au nettoyage et à la remise en forme des articles qui lui sont confiés.

Il accueille et conseille les clients. Il trie les vêtements suivant le traitement à leur appliquer, repère les taches, évalue l'usure et décide des procédés et des produits à utiliser, en respectant les contraintes réglementaires en matière d'environnement et de santé-sécurité au travail. Après programmation des machines de nettoyage, il contrôle le déroulement des opérations. Il assure les finitions (repassage mécanique sur presse ou manuel selon le service demandé). Il contrôle le résultat obtenu. Enfin, il entretient les postes de travail et repère les dysfonctionnements.

Le titulaire du CAP métier du pressing est un(e) ouvrier(e) qualifié(e) capable d'occuper, sous le contrôle d'un responsable, tous les postes de travail relatifs :

- à la relation à la clientèle en participant à l'accueil et à la réception des articles, à l'encaissement et à la fidélisation de la clientèle ;
- aux opérations de réception des articles, de conditionnement et de livraison ;
- au diagnostic, au tri, au pré-traitement, au repassage, aux contrôles de qualité ;
- à la conduite des machines spécifiques pour le nettoyage à sec ou au mouillé, le séchage et la remise en état des articles ;
- à la réalisation d'opérations commerciales du magasin.

Il sait déterminer et mettre en œuvre les techniques adaptées aux matériaux et aux articles pour leur nettoyage et leur remise en forme.

Il maîtrise la connaissance des vêtements, des matières textiles et des matériaux (cuirs et peaux), des produits et des matériels à utiliser. Il sait examiner l'article, déceler les taches, évaluer l'usure. Il effectue le tri et décide des procédés à appliquer en respectant les règles d'hygiène, de prévention et de protection de l'environnement.

### ↳ Débouchés

Le diplômé peut exercer son activité dans des entreprises de dimensions variées (pressing de quartier, pressing annexé à une entreprise de confection). Ouvrier qualifié, il peut évoluer vers les fonctions de coresponsable ou de chef d'entreprise.

### ↳ Accès à la formation

Après une classe de 3ème

### ↳ Programme

Grille horaire (a)	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au	101h30	91h

### choix d'orientation

Période de formation en milieu professionnel (semaines)

6 à 7

6 à 7

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

### Enseignements professionnels

**Connaître les caractéristiques des vêtements et des articles à entretenir** : composition des étoffes, principes de fabrication d'un vêtement, identification des fibres textiles ;

**Déterminer et mettre en œuvre les procédés de nettoyage** : procédés physiques, chimiques, connaissance des produits de détachage ;

**Appliquer les procédures dans le respect de la santé-sécurité et de la protection de l'environnement** : manipulation et stockage des produits

**Utilisation des matériels** : programmation et maintenance des machines de nettoyage

**Hygiène-sécurité**

**Relation à la clientèle** : tenue de caisse, accueil, réception des articles

### Stages

La période de formation en milieu professionnel est de 14 semaines réparties sur les deux ans. Ce stage permet d'appréhender la réalité de l'entreprise.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

### Examen

Unités professionnelles :

- Relation avec la clientèle coeff. 4 ;
- Traitement des articles, coeff. 9 (dont 1 pour Prévention Santé Environnement)

Unités d'enseignement général :

- Français, histoire-géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1

### Statistiques

#### Académie de Toulouse

En 2017 : 11 présents, 10 admis (soit 90.90% de réussite).

En 2018 : 11 présents, 9 admis (soit 81.80% de réussite).

En 2019 : 8 candidats présents, 7 candidats admis (soit 87,5% de réussite).

### Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

#### Principales poursuites d'études

- Bac Pro métiers du pressing et de la blanchisserie
- BP Maintenance des articles textiles option pressing

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

### Où se former en Occitanie

#### 31 Toulouse

Lycée professionnel Gabriel Péri (*public*)

#### A Formation en apprentissage

↔ Internat Filles Garçons

### En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Les fiches métiers
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).**

**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse**

CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes  
05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau  
[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - [cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban  
05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret  
05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers  
05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez  
05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens  
05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes  
05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre  
05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail  
05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord  
05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Rangueil  
05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)